MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : OBERNAI

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 03/09/1921

Étendue de la protection : Façades et toitures

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.